

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 28 mai 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 23/05/2018, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence du Maire, Sylvain QUOIRIN.

Présents : Mesdames Stéphanie COLIN, Danielle CHARTON, Véronique MOULIN  
Messieurs David ALRIVIE, Thierry BRUGGEMAN, Jean-Pierre GALLOIS, Guy PIQUET, Sylvain QUOIRIN, Stéphane ROLLET

Pouvoir : Franck BLANCHARD donnant pouvoir à Thierry BRUGGEMAN.

Absents excusés : Coralie ARNOLD, Ariane VEILANDE et Franck WILFART.

Monsieur Stéphane ROLLET a été nommé secrétaire de séance

---

Le compte rendu de la séance du 11 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

## Plan de financement hangar de stockage bois déchiqueté N° 001 – 28/05/18

Afin de faciliter l'approvisionnement des chaufferies de la commune, Monsieur le Maire propose la construction d'un hangar de stockage pour le bois déchiqueté. Les subventions demandées sont sur les devis HT.

Il présente le projet dont le coût estimatif s'élève à 92 045.00 €.

Il expose le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Désignation	Montant HT	Désignation	Montant HT
Etudes géotechnique	1 970.00 €	Conseil Régional	23 011.00 €
Maîtrise d'œuvre	8 625.00 €	FEDER	46 022.00 €
Investissement	79 000.00 €		
SPS Contrôle	2 450.00 €	Fonds propres	23 012.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>92 045.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>92 045.00 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les travaux ci-dessus

- **CHARGE** le Maire de demander les subventions au taux maximum, à l'Europe (FEDER), Conseil Régional et Conseil Départemental.

Vote : Pour 10

**Plan de financement plan d'action réseau d'eau potable  
N° 002 – 28/05/18**

Afin de pallier les nombreuses fuites sur le réseau d'eau potable de la commune, Monsieur le Maire propose la réfection du réseau d'eau potable. Les subventions demandées sont sur les devis HT.

Il présente le projet dont le coût estimatif s'élève à 698 227.00 €.

Il expose le plan de financement suivant :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Désignation</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant HT</b>
Travaux	671 165.00 €	DETR	155 489.00 €
Maîtrise d'œuvre	24 750.00 €	AESN	349 114.00 €
SPS Contrôle	2 612.00 €	Fonds propres	193 924.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>698 527.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>698 527.00 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les travaux ci-dessus

- **CHARGE** le Maire de demander les subventions au taux maximum, DETR, AESN et Conseil Départemental.

Vote : Pour 10

**Plan de financement Sanitaires Maison de la Culture  
N° 003 – 28/05/18**

Afin de mettre aux normes ADAPT les sanitaires de la Maison de la Culture, Monsieur le Maire propose la réfection des sanitaires. Les subventions demandées sont sur les devis HT.

Il présente le projet dont le coût estimatif s'élève à 22 700.00 €.

Il expose le plan de financement suivant :

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Désignation</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant HT</b>
Travaux	17 700.00 €	DETR	13 620.00 €
Maîtrise d'œuvre	3 500.00 €	Fonds propres	9 080.00 €
Contrôle technique	1 000.00 €		
SPS Contrôle	500.00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>22 700.00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>22 700.00 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

- **APPROUVE** les travaux ci-dessus

- **CHARGE** le Maire de demander les subventions au taux maximum.

Vote : Pour 10

**Installation de caméras à la chaufferie  
N° 004 – 28/05/18**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient d'installer des caméras sur le site de la chaufferie.

Les devis présentés sont :

JAUERGELEC	1 403.99 € HT
SOS INFORMATIQUE	806.50 € HT
PARTENAIRE INFORMATIQUE	791.67 € HT

Le devis sélectionné comme le mieux disant est celui de la société Partenaire Informatique pour un montant HT de 791.67 €.

**Le conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **Donne son accord**
- **Autorise le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette fin.**

Vote : Pour 10

**Décision modificative n° 1 Budget Eau  
N° 005 – 28/05/18**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la décision modificative à prendre au budget EAU 2018 afin de pouvoir régulariser des annulations et des réductions de factures sur l'exercice 2017.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **DECIDE la modification suivante :**

<b>Désignations</b>	<b>Diminution sur crédits ouverts</b>	<b>Augmentation sur crédits ouverts</b>
D 61521 - Entretien et réparation des bâtiments	1 500.00 €	
D 673 – Titres annulés sur exercices antérieurs		250.00 €
D 678 – Autres charges exceptionnelles		1250.00 €

- **DONNE son accord, pour le virement de crédit ci-dessus.**
- **AUTORISE le Maire à signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires.**

Vote : Pour 10

## INFORMATIONS

### **Communauté de Communes Serein et Armance :**

- Fonds de concours pour les projets des communes : subventions données jusqu'à 7 000 € aux communes. Les communes de Lasson et Villers Vineux en ont déjà bénéficiés.
- Droits des sols : Une convention est en cours avec la Communauté de Communes de l'Auxerrois pour le traitement des permis de construire des communes de la CCSA.
- Déchets : Renouvellement pour 6 ans de la convention avec un organisme qui a pour objectif de faire réduire les déchets (action analytique auprès des commerçants)
- SPANC : Réunion publique prévue entre le 15 et le 18/10/18.  
Actuellement il y a deux compétences sur le territoire de la CCSA, le but est de prendre une seule compétence avec un coût de 30 € par an/habitant.
- Tourisme : Construction de l'office de tourisme de Saint Florentin.  
Le projet de Briennon étant abandonné, il est remplacé par l'achat d'un camping-car aménagé pour un office du tourisme itinérant qui se déplacera à la demande des communes.
- Sentiers de randonnée : Ronde des fromages à venir avec demande de subvention.
- Prêt de matériel : Pour les associations à titre gracieux.
- Fourrière du sénonais : Adhésion pour un coût de 0.84 € par habitant. Mise à disposition du chenil de Saint Florentin pour les communes.
- Taxes locales : la CFEZ (Cotisation Foncière de Zone) a été votée à 23.04 %.
- Redevances incitatives : Vote pour l'acceptation de non-valeur.
- Subventions aux associations : la distribution n'est pas finalisée.

**Stèle des Fourneaux :** Commémoration le 23 juin à 11h

### **Entretien du Personnel :**

Un premier entretien a été effectué pour la mise en place des nouveaux plannings.

**Agence Postale Communale :** Portes Ouvertes le vendredi 15 juin à 18h.

**Bibliothèque :** Nouvel aménagement pour augmenter le nombre des adhérents et le lectorat.

**VenizyFlore :** Souhaite que les parterres fleuris soient binés à temps pour éviter les mauvaises herbes. Cette remarque sera prise en compte.

**Date des prochains conseils municipaux :**

Lundi 25 juin 2018 à 19 heures

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.  
et ont signé au registre les membres présents.**

Délibération n° 001 – 28/05/2018 : Plan de financement hangar de stockage bois déchiquetés

Délibération n° 002 – 28/05/2018 : Plan de financement plan d'action réseau d'eau potable

Délibération n° 003 – 28/05/2018 : Plan de financement Sanitaires Maison de la Culture

Délibération n° 004 – 28/05/2018 : Installation de caméras à la chaufferie

Délibération n° 005 – 28/05/2018 : Décision modificative n° 1 Budget Eau